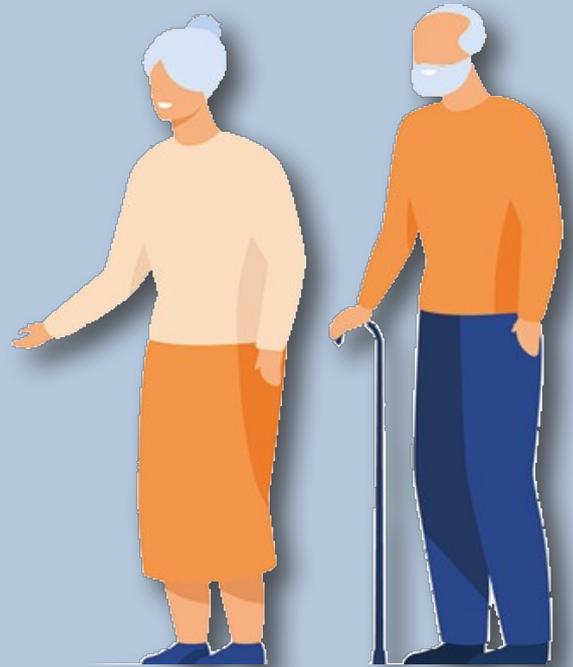


# BOURG-LÈS-VALENCE

## Registre des personnes vulnérables

### Qui peut s'inscrire ?

Les résidents à domicile, âgés de plus de 65 ans (ou 60 ans sous certaines conditions), ainsi que les personnes en situation de handicap



### Pourquoi s'inscrire ?

Pour bénéficier d'une attention particulière (appels téléphoniques, courriers...) pendant les périodes de crise (canicule, crise sanitaire)

### Comment s'inscrire ?

- ◆ Par téléphone : 04 75 79 45 78
- ◆ Par courriel : [accueil.ccas@bourg-les-valence.fr](mailto:accueil.ccas@bourg-les-valence.fr)
- ◆ Par courrier : en renvoyant le bulletin d'inscription ci-joint

**Fiche à renvoyer à l'adresse :  
CCAS-270 rue de la Vorgine  
26500 Bourg-lès-Valence**

Nom - Prénom

Adresse

Numéros de téléphones



Date de naissance

Je sollicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter au titre de :  
(Cochez la case correspondante)

- Personne âgée de 65 ans et plus  
 Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail  
 Personne en situation de handicap

Je déclare bénéficier le cas échéant de l'intervention des services suivants :  
(Cochez la case correspondante et renseignez les coordonnées téléphoniques)

Soutien à domicile

Autre service

Soins infirmiers à domicile

Téléassistance

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom - Prénom

Adresse

Numéros de téléphones



Lien de parenté

Consentement :

Je consens à l'enregistrement de mes données personnelles dans le cadre de mon inscription au registre nominatif communal des personnes vulnérables.

Date :

Signature :